



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
du conseil communal
Séance du 25 septembre 2025

Date de l'annonce publique de la séance : 18 septembre 2025 (publiée par voie d'affiches et sur le site internet)
Date de la convocation des conseillers : 18 septembre 2025

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Bleser, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé : M. Joé Beissel, conseiller, M. Marc Schons, échevin, à partir du point 18

LE CONSEIL COMMUNAL,

01.1) a décidé, à huis clos, à la majorité des membres présents de nommer Mme Noémie Lucius au poste vacant d'employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social avec effet au 1^{er} octobre 2025.

01.2) a décidé, à huis clos, à l'unanimité des membres présents de nommer aucun des candidats à un 2^{ième} poste vacant d'employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social.

01.3) a décidé, à huis clos, à la majorité des membres présents de nommer Monsieur Arno Lucas au poste vacant d'employé communal dans la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social avec effet au 1^{er} octobre 2025.

01.4) a décidé, à huis clos, à l'unanimité des membres présents de classer Mme Tessy Faber, employée communale de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social au grade 9, échelon 11 (338 points).

02) a approuvé à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du conseil communal du 08 juillet 2025.

03) a approuvé à l'unanimité des membres présents une modification du budget extraordinaire de l'année 2025 relative au financement de l'acquisition de terrains destinés à l'extension de l'atelier communal à Trintange.

04) a approuvé à l'unanimité des membres présents un compromis de vente du 06 août 2025 entre le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus et les héritiers de feu Monsieur Georges Reichling, relatif à l'acquisition des parcelles sises au lieu-dit « Zwischen den Doerfer » à Trintange, inscrites au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section WB de Trintingerthal sous les numéros 684/2334 et 689/4362 d'une contenance totale de 29,30 ares, au prix total de 1.025.500,00.-€.

05) a adopté à l'unanimité des membres présents le projet d'aménagement particulier – nouveau quartier « Rothstück 1B » sur des fonds sis à Waldbredimus au lieu-dit « Rothstück, projet lequel vise la construction de 4 maisons unifamiliales, et décide de renoncer au paiement d'une indemnité compensatoire en relation avec ce plan d'aménagement particulier.

06) a approuvé à l'unanimité des membres présents le décompte final des travaux de construction d'une nouvelle maison Relais à Bous au montant de 9.399.366,77.-€.

07) a approuvé à l'unanimité des membres présents le décompte final de la construction de 3 logements à coûts modérés au 37, rue de Luxembourg à Bous au montant de 2.480.614,34.-€.

08) a approuvé à l'unanimité des membres présents le projet de morcellement établi en date du 17 mars 2025 par le bureau TERRA G.O. sàrl sous réf. 2024085BOWA-B relative à la parcelle cadastrale 1215/4821, section WB de Trintingerthal, commune de Bous-Waldbredimus.

09) a approuvé à l'unanimité des membres présents le projet de morcellement établi en date du 05 août 2025 par l'Administration du Cadastre et de la Topographie sous réf. 230134 relative à la parcelle cadastrale 1156/2982, section BB de Rolling/Assel, commune de Bous-Waldbredimus .

10) a approuvé à l'unanimité des membres présents l'acte N° 566/2025 dressé en date du 21 juillet 2025 par Me Patrick Serres, notaire de résidence à Remich, relatif à l'acquisition d'une parcelle sise à Waldbredimus au lieu-dit « Rue Wiltheim ».

11) a approuvé à l'unanimité des membres présents l'acte N° 659/2025 dressé en date du 03 septembre 2025 par Me Patrick Serres, notaire de résidence à Remich, relatif à l'acquisition de deux parcelles sises à Rolling au lieu-dit « Rue d'Assel ».

12) a approuvé à l'unanimité des membres présents un contrat de vente du 03 septembre 2025 entre le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus et M. Thomas Beissel relatif à l'acquisition d'une concession de cabaretage.

13) a approuvé à l'unanimité des membres présents un accord de collaboration entre le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus et l'association Anne asbl du groupe Elisabeth du 17 septembre 2025 ayant comme objet de définir la relation entre la Commune et l'association Anne asbl dans le cadre de la reprise de la gestion de la maison Relais « Am Kiischtenascht » par Anne asbl à partir du 1^{er} janvier 2026.

14) a décidé à l'unanimité des membres présents de fixer la redevance à facturer aux clients du service « Repas sur roues » de SERVIOR à partir du 1^{er} janvier 2026 à 20,38€ par repas, ceci suite à une hausse des prix par SERVIOR.

15) a adopté à l'unanimité des membres présents un avis relatif aux projets de plan d'actions de lutte contre le bruit, avis le quel suit les objectifs et mesures figurant dans les plans adoptés par le Gouvernement en conseil en date du 15 mai 2025.

16) a décidé à l'unanimité des membres présents d'adhérer à l'alliance des communes contre l'énergie nucléaire.

17) a décidé à l'unanimité des membres présents de renoncer au droit de préemption sur l'ensemble des terrains faisant objet du plan d'aménagement particulier « Rothstück » à Waldbredimus, approuvé par le conseil communal de l'ancienne commune de Waldbredimus le 19 novembre 2019 et par décision de Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 04 octobre 2021, réf 18531/58C.

18) a pris note des informations du collège échevinal relatives aux travaux de construction de la nouvelle mairie à Waldbredimus et en particulier sur

- le litige avec l'association Lokalverain de Waldbredimus, laquelle a fait parvenir en date du 09 juillet 2025 une mise-en-demeure par voie d'avocat, visant l'arrêt immédiat des travaux de démolition du centre Jos Rennel, avant d'adresser en date du 11 juillet 2025 une assignation en référé par voie d'huissier en la matière à la commune. L'ordonnance du juge des référés déclare la demande de l'association irrecevable sur toutes les bases légales invoquées et renvoie les parties à se pourvoir à qui de droit. En date du 17 septembre 2025, une 2^{ème} assignation en référé en la matière a été transmise par voie d'huissier de justice à la commune, assignation dont le traitement est en cours. A noter qu'une assignation en référé n'a aucun effet suspensif.

- le planning prévisionnel établi par le bureau Schroeder & Associés à savoir

- Fin septembre- début octobre - Travaux de démolition du centre culturel
- Début novembre – Sondages archéologiques par l'Institut national de recherches archéologiques
- Novembre-Décembre – Soumission publique pour les travaux de gros-œuvre
- Avril 2026 – Début des travaux de construction

19) a approuvé à l'unanimité des membres présents diverses déclarations de recettes.

20) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

- la fusion des règlements de circulation des sections de Bous et de Waldbredimus laquelle sera soumise pour approbation au conseil communal le 30 octobre 2025.
- le soutien financier à hauteur de 500.-€ d'un tournoi de basket organisé en décembre par l'asbl Special Olympics.
- la seule publication des avis officiels par voie d'affichage au «Reider » de Bous.

- la possibilité de faire appel au subsidie spécial de fusion dans le cadre des projets en cours d'élaboration, la loi de fusion faisant fonction d'engagement de subsidie en matière budgétaire.

a pris note de diverses interpellations de conseillers portant sur

- divers dysfonctionnements du transport scolaire dans la section de Waldbredimus pendant la 1^{ière} semaine de la reprise scolaire.
- d'éventuelles préparations relatives au projet « Alpha » dans les écoles, lequel nécessitera des salles de classes supplémentaires et prend note qu'un 1^{ier} état des lieux en matière des salles de classes a été établi par la direction régionale de l'enseignement.
- divers dysfonctionnements lors de la reprise des cours de musique organisés par l'UGDA.
- le déménagement de M. Jean Bintener de la maison sise à Waldbredimus – rue de l'école, maison laquelle la commune a acquise en vue de la transformer en centre culturel. Le déménagement devrait finalement se faire pour le 03 octobre 2025 au plus tard.
- les travaux de transformation de la maison Molter et l'équipement de la cuisine de production. M. le Bourgmestre informe que cette infrastructure et la place publique à Bous seront mises à disposition des associations locales à partir du 1^{er} mai 2026..
- les travaux de la société Karp-Kneip en lieu et place du plan d'aménagement particulier « Kierchepad » à Erpeldange, travaux lesquels devront commencer afin que l'autorisation de construire n'expire.
- l'élaboration du contrat collectif pour les salariés de l'atelier communal dont une 1^{ière} version a été soumise pour avis au délégué du personnel.
- les diverses places vacantes dans les commissions communales. M. le Bourgmestre informe qu'un appel à candidatures sera lancée en janvier 2026.

Le Conseil communal :


Antonio Da Costa Araujo


Marc Schons


Dries D'Exelle

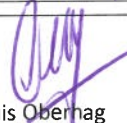

Jean-Claude Ruppert


Netty Kill

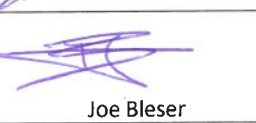

Mireille Braun


Jos Muller


Alain Thill


Louis Obernag


Joé Beissel


Joe Bleser

